



KUNHEIM

Parlons - en...

N°111

NOVEMBRE-DECEMBRE 2008

L'EDITORIAL DU MAIRE

L'année 2008 fut une année d'élection ; celle du vote d'une nouvelle équipe municipale et d'un nouveau maire. Immédiatement, nous nous sommes mis au travail en reprenant les projets et en respectant le budget voté par l'ancien conseil municipal.

Une partie des réalisations et des travaux en cours sont le fruit du travail de l'équipe précédente, tels les chantiers de l'Accueil Enfance Kunheim et du Lotissement Les Pommiers par exemple.

Cet automne a également démarré le chantier de l'extension de la Roselière. Vous découvrirez dans ce numéro du KPE un article de Raymond GANTZ, président du SYMAPAK, décrivant cet important projet pour lequel la commune a mis à disposition le terrain par bail emphytéotique.

Lors de la réunion d'information du mois de novembre j'ai pu exposer les principaux projets pour ce mandat. La rénovation des voiries secondaires situées entre la rue Principale et le canal ainsi que la rue de Baltzenheim et le nord de la rue de Casteljaloux ne pourra démarrer que lorsque l'étude sur l'assainissement, faite par le SIVOM Pays de Brisach, sera achevée. Les travaux se dérouleront en deux tranches et débiteront, au mieux, à l'automne 2009. Nous parlerons plus en détail des autres projets au fur et à mesure qu'ils prendront forme.

Même si 2008 finit dans un climat économique morose et que l'étendue des difficultés et des conflits peut nous donner le vertige, il ne faut pas tomber dans le fatalisme. Au contraire ! C'est dans ces moments qu'il faut rester solidaire en construisant ensemble l'espérance qui nous permettra d'avancer.

Il me reste à vous souhaiter, à toutes et à tous, d'agréables fêtes de fin d'année.

Eric SCHEER



Le Comité de rédaction du KPE présente ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité à l'ensemble de la population de Kunheim.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Mardi 11 novembre, de nombreux villageois se sont retrouvés devant le Monument aux Morts, en présence du maire Éric SCHEER, des adjoints, conseillers municipaux et différentes délégations.

Après le dépôt de gerbe par MM. Eric SCHEER, Maire, et Jean-Paul OBRECHT, Président des Anciens Combattants, l'Adjudant-Chef André GUGELMANN, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers, a été promu au grade de Major par le Capitaine Bernard MANILLIER. Nous l'en félicitons chaleureusement



La cérémonie a été rehaussée par les morceaux de musique de l'Echo du Rhin et par la participation du groupe vocal Joie de Chanter. La manifestation s'est poursuivie à la Salle des Fêtes où le Vin d'Honneur était offert par la Municipalité.

Maryse WALTER

MANIFESTATIONS 2008/2009

- 19/12/08 : Fête de Noël des écoles
- 11/01/09 : Fête des Aînés
- 31/01/09 : Dîner dansant - Classe 60
- 17/02/09 : Don du sang - Croix Rouge groupe Kunheim
- 08/03/09 : Kermesse
- 14/03/09 : Loto - Basket Club Kunheim
- 03/04/09 : Remise des prix "Maisons Fleuries"

SOMMAIRE

- Page 1 : Manifestations et Agenda communal
- Pages 2 à 5 : Informations municipales
- Page 6 : Rubrique des travaux en cours
- Page 7 : Infos jeunes
- Page 8 : La rubrique des Sapeurs-Pompiers
- Pages 9 à 10 : Infos associations
- Page 11 : Dorfgeschichte(n)-Histoire(s) de Kunheim
- Page 12 : Etat-Civil, la Vie de la Roselière

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE KUNHEIM : ENTRE LE 15 JANVIER ET LE 14 FEVRIER 2009

L'origine du terme *recensement* provient du latin *recensere* et signifie « passer en revue ». Actuellement, ce terme désigne la collecte d'informations démographiques et socio-économiques. Le premier recensement a eu lieu en 1801. Depuis, les recensements se sont succédés au rythme de tous les 7 à 10 ans. Avec le recensement de la population, l'on obtient une photographie de la répartition de la population sur le territoire français selon divers critères : âge, sexe, composition de la famille, logement, activité économique... Ces données permettront aux élus et au gouvernement d'orienter et de définir la politique de l'aménagement du territoire français.

Depuis 2004, les recensements de la population des communes de moins de 10 000 habitants se font tous les 5 ans. Cette nouvelle périodicité permet d'affiner les aménagements du territoire.

Ainsi, entre le **15 janvier 2009** et le **14 février 2009**, les **habitants** de Kunheim **seront recensés**.

Comment se déroulera le recensement de la population ?

Les districts : notre commune sera départagée en 3 zones appelées districts.

- **Les agents recenseurs** (voir photos ci-dessous) : Un *agent recenseur* viendra à votre domicile. Il est nommé par arrêté du maire et portera une carte officielle d'identification avec sa photo et la signature du maire. L'agent recenseur est soumis au respect de la **confidentialité**.

- **La collecte des données** : L'agent recenseur vous remettra des questionnaires que vous **remplirez soigneusement** et rendrez à l'agent **dans le délai** que vous aurez fixé d'un commun accord. Vous pourrez aussi remettre vos questionnaires (sous enveloppe) à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur ; les déposer à la mairie ou les envoyer à l'**INSEE** (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) à Strasbourg. Dans ce dernier cas, merci de prévenir l'agent recenseur ou les services de la mairie de votre démarche.

La confidentialité des données : les **données** figurant sur les questionnaires collectés sont absolument **confidentielles**.

- Les questionnaires seront conservés sous clef, en mairie. À la fin de la période de recensement ils seront expédiés à l'INSEE en vue de leur traitement à des fins purement statistiques.

Vous pouvez aussi consulter le site de l'Insee :

<http://www.insee.fr/fr/publics/default.asp?page=communication/recensement/particuliers/generalites.html>



Mme Christelle BRASSAUD



Mme Araceli GIL



Mme Annick SCHWARTZ

Vous êtes toutes et tous, dès à présent remerciés de la part de l'équipe de coordination du recensement de la population pour votre bon accueil et votre diligence envers les agents recenseurs ci-dessus.

Anny REINHART
tel. 03 89 47 40 40

Hubert LAUFENBURGER, au service de Kunheim



Nous voulons, à travers ce numéro, rendre hommage à celui qui, depuis presque vingt ans, tous les deux mois, vous apporte votre exemplaire du KPE.

Vous connaissez toutes et tous ce personnage incontournable de Kunheim qu'est Hubert LAUFENBURGER.

Il est né le 8 mars 1951 à KUNHEIM et habite rue du Pont, anciennement rue Arrière.

D'un pas allègre, il sillonne le village son cabas à la main et vous le rencontrez aussi tous les samedis matins au Point Vert, où il vous accueille avec empressement, serviabilité et cordialité.

Dans le cadre du CEL, il anime également avec les enfants, l'activité : contes et poésies.

Eh oui ! Hubert LAUFENBURGER possède des talents littéraires. C'est lui qui a publié en 1993 « Un enfant dans la tourmente », son premier livre, et en 2002 son deuxième « Quand les nuages se confondent »

Si vous souhaitez découvrir l'auteur, il reste quelques derniers exemplaires du livre "Quand les nuages se confondent", disponibles à La Gourmandise.

Le Comité de Rédaction du KPE remercie Hubert LAUFENBURGER pour son action et lui souhaite d'œuvrer encore de longues années pour la commune.

Maryse WALTER

Thibaud MORGENSTERN Un apprenti cuisinier en OR

Nous sommes fiers de vous annoncer que notre jeune concitoyen Thibaud MORGENSTERN, 18 ans, vient de se distinguer lors du Concours National des Meilleurs Apprentis Cuisiniers, en décrochant la Médaille d'Or avec la préparation d'un suprême de pintade et un flan au chocolat pommes caramélisées.

Thibaud a fait son apprentissage de cuisinier à l'Hostellerie GROFF "Aux Deux Clefs" à Biesheim.

Son C.A.P. en poche, il a décidé de parfaire ses connaissances en passant le Brevet Professionnel.



Photo issue de "la gazette hôtelière" de novembre 2008
de gauche à droite : Thibaud MORGENSTERN et Joris VIAUX

C'est chez Henri GAGNEUX, propriétaire de "La Palette" à Wettolsheim qu'il exerce son talent.

Nous gageons d'un avenir prometteur pour ce jeune cuisinier et lui réitérons toutes nos félicitations.

Maryse WALTER



PROJET DU SITE DE KUNHEIM : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES PARTICULIERS

L'enquête montre que le taux d'équipement internet est proche des 70%. En tenant compte de la possibilité d'accès à internet sur le lieu de travail, **3 personnes sur 4** sont concernées. Il s'agit essentiellement d'un **accès ADSL**. Les personnes non équipées ne sont pas intéressées par un accès internet dans un lieu public. L'utilisation concerne principalement :

- * **les courriels,**
- * **les recherches,**
- * **les informations,**
- * **l'actualité**

Le site internet actuel de la mairie :

- n'est **pas suffisamment connu** (50%),
- n'est **pas fréquenté régulièrement** (visites trop espacées).

Très peu de personnes connaissent l'existence des sites web des associations locales. **4 sites d'associations sur 30** semblent plus connus :

- * Echo du Rhin,
- * Basket Club,
- * Tennis Club,
- * Karaté Club.

Les personnes interrogées **souhaitent un nouveau site internet pour la commune**. Les **5 informations** principales que les personnes souhaitent voir sur le site sont, par ordre décroissant :

- * les infos pratiques (horaires de : bus, école, déchetterie, mairie, commerces, service périscolaire, ...)
- * les manifestations et actualités,
- * la vie des associations,
- * les compte-rendus du Conseil Municipal et infos municipalité,
- * les infos générales sur Kunheim.

3 éléments ont été clairement exprimés pour la **création d'un logo** :

- * le centre du village (mairie, rond-point, église)
- * les canaux
- * la halte nautique

CONCLUSION

Le taux d'équipement des ménages à Kunheim est favorable au développement d'internet comme vecteur de communication. Par contre, le site dans sa version gérée par le Sivom du Pays de Brisach ne donne pas satisfaction, ni par ses mises à jour ni par son contenu.

Le site doit être repensé, soit en partenariat avec le Sivom du Pays de Brisach, soit en gestion autonome. Une réflexion est actuellement menée pour cette solution.

Maryse WALTER
Yannick HEINTZ
Jill RITZENTHALER

L'EAU DE PLUIE PEUT ÊTRE UTILISÉE À L'INTÉRIEUR DES MAISONS ET NON PLUS SEULEMENT À L'EXTÉRIEUR

En complément de l'article sur l'eau paru dans le KPE n°110, nous rappelons les termes de l'arrêté ministériel du 21 août 2008 qui en définit les conditions.

Les conditions d'utilisation des eaux de pluie à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments sont réglementées par un arrêté ministériel. L'eau de pluie collectée à l'aval de toitures inaccessibles peut être utilisée pour des usages domestiques extérieurs au bâtiment. L'arrosage des espaces verts accessibles au public doit être effectué en dehors des périodes de fréquentation du public. A l'intérieur d'un bâtiment, l'eau de pluie peut être utilisée uniquement pour les toilettes et le lavage des sols. De plus, à titre expérimental, le lavage du linge est autorisé. Par ailleurs, l'utilisation d'eau de pluie est interdite à l'intérieur de certains immeubles, tels qu'hôpitaux, crèches, cabinets médicaux, écoles, établissements d'hébergement de personnes âgées, etc... Enfin, l'utilisation d'eau de pluie par les industriels est possible dans le respect du Code du Travail. **En outre, tout raccordement du réseau de pluie avec le réseau de distribution d'eau potable est interdit.** Les eaux récupérées et utilisées à l'intérieur d'un bâtiment et qui sont renvoyées vers les égouts sont soumises à la taxe d'assainissement. **Le propriétaire doit faire une déclaration d'usage en mairie,** telle que prévue par l'article R2224.19.4. du Code Général des Collectivités Territoriales. Enfin, pour prévenir les risques de contamination du réseau d'eau public (puisque les eaux de pluie récupérées, ruisselées en aval des toitures peuvent être polluées), l'article 57 de la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 (article L. 2224.12 du Code Général des Collectivités Territoriales) dispose que **les agents du service peuvent accéder aux propriétés privées pour contrôler les installations intérieures de distribution d'eau potable et les ouvrages de prélèvement, puits et forages,** en cas d'utilisation d'une ressource en eau différente de celle provenant du réseau public de distribution. Ce contrôle est à la charge de l'abonné.

Extrait de la Lettre du Maire n° 1597
7 octobre 2008



CRÉEZ VOTRE PRÉ FLEURI

Dans le cadre du Gerplan (Plan de gestion de l'espace rural et périurbain), le Sivom du Pays de Brisach, sous l'égide du Département du Haut-Rhin, offre un sachet de semences de fleurs sauvages aux particuliers.

Nous vous invitons donc à venir au guichet de la mairie/agence postale durant les heures d'ouverture (du lundi au vendredi matin, de 9h à 12h, le mardi et le vendredi après-midi de 15h à 18h) pour retirer votre sachet de graines. Vous recevrez également une fiche pratique expliquant l'emploi des graines. À bientôt.

Anny REINHART

TROIS NOUVELLES ENTREPRISES À KUNHEIM

1 - HM SOUDURE par Martin HOFERT

L'entreprise HM SOUDURE a mis à disposition de la déchetterie de Kunheim, une benne pour la récupération de déchets ferreux. Les habitants du village peuvent y accéder les samedis matins aux heures d'ouverture habituelles du Point Environnement. Une liste des déchets acceptés est disponible au guichet de la mairie ou auprès de M. Hubert LAUFFENBURGER.

M. HOFERT récupère notamment les métaux des : machines à laver, sèche-linge, fours, poêles de chauffage, radiateurs, moteurs électriques, cuves diverses, boîtes de conserves, etc

HM SOUDURE a également vocation à vous aider pour vos travaux de soudure. Pour tout renseignement sur les travaux et services, veuillez contacter M. Martin HOFERT au 03 89 78 85 30 ou sur son portable au 06 21 89 02 55.

Martin HOFERT

2 - MAÉVA CRÉATION par Fabrice UTTARD

M. Fabrice UTTARD, habitant de Kunheim, a dû pour des raisons de santé se reclasser professionnellement.

Aussi, il se lance dans la création de bijoux à base de matières naturelles (bois, graines exotiques, ...)

Il propose également des articles en feutrine, en papier mâché, laine cardée, ...

La totalité de ses créations peut être vue et achetée sur sa boutique en ligne "bijoux-maeva-art-creation.com" et sur différents marchés du secteur où il se rend quotidiennement afin de proposer ses œuvres.

Vous pouvez également le contacter au 06 78 11 54 21.

Fabrice UTTARD

3 - TAXI AZUR par Véronique MEYER

Un service de transports toutes distances (aéroports, gares, longues distances) ou pour des malades assis est assuré par Mme Véronique MEYER. L'emplacement du taxi est matérialisé près de la Salle des Fêtes de KUNHEIM. Il vient en complément des services proposés à la population : Sivom'mobile et Ambulances Gurly.

Les rendez-vous sont acceptés et vous pouvez contacter Mme MEYER au 06 88 47 17 30 ou par messagerie : azur.taxi68320@orange.fr

Véronique MEYER

**Vous avez un véhicule hors d'usage
et vous ne savez pas à qui le confier ?
Pensez ECO-CASSE !**

NOUVELLE LOI SUR LA DESTRUCTION DES VÉHICULES HORS D'USAGE

CNPA
Conseil National
des Professions
de l'Automobile

Ce n'est pas parce qu'elle
est bonne à jeter
qu'il faut la jeter n'importe où !

Votre Eco-casse s'occupe de tout ...
plus d'infos ? contactez-nous !

Entièrement **GRATUIT** sur Bép. 67-68
03 88 40 02 02 - STRASBOURG - Ets CODRAS
Centre de Démolition - N° d'agrément PFR0000102
03 88 66 16 85 - GERSTHEIM - Ets AUTOCAS
Entièrement **GRATUIT** sur Bép. 67-68
03 88 85 88 66 - SELESTAT - Ets ECA 67



Découvrez
ECO-PIECES
la pièce de réemploi garantie
· 1 an la mécanique
· 5 ans la carrosserie.
Possibilité de paiement en 3 x sans frais

Soyez responsable, pas coupable !

Depuis le 24 mai 2006, si vous êtes propriétaire d'un véhicule hors d'usage, vous avez l'obligation de céder celui-ci à des démolisseurs ou broyeurs agréés par les préfets, sous peine d'encourir deux ans d'emprisonnement et 75.000 € d'amende. Notre société Eco-casse est le centre de dépollution agréé dans le Centre Alsace et nous pouvons vous démontrer la traçabilité physique et administrative de sa destination finale et vous remettre un certificat (exemplaire 1 du document CERFA n°12514*01 «Récépissé de prise en charge et certificat de destruction»).

QUI SOMMES-NOUS ?

CODRAS et ECA67 disposent d'une logistique de transports automobiles pour acheminer votre véhicule en toute sécurité vers notre centre agréé ECO-CASSE. ECO-CASSE est agréé en tant que démolisseur et est équipé d'un système de dépollution agréé conforme aux normes européennes.

A NOTER LA DEPOLLUTION EST GRATUITE AINSI QUE L'ENLEVEMENT DU VEHICULE DANS LES DEPARTEMENTS 67 ET 68.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir notre plaquette d'informations, veuillez nous contacter aux numéros de téléphone ci-dessus.

Valérie GRANDGEORGE
Responsable Eco-Casse

14 km DE LIGNES AÉRIENNES DE 20 kV ONT ÉTÉ DÉMONTÉES

Avec le démontage des lignes aériennes 20 kV, pour lequel les communes Artzenheim, Baltzenheim, Biesheim, Kunheim, Marckolsheim et Volgselsheim ont œuvré ensemble avec l'UEM, des travaux exemplaires par leur ampleur et par la concertation intercommunale ont été réalisés.

Depuis la récolte du maïs les dernières lignes aériennes entre Volgselsheim et Artzenheim ont disparu.

Historique du projet

Lorsqu'il était question de reconstruire la ligne 63 kV entre Vogelgrun et Marckolsheim, les élus des communes concernées ont fait de la résistance jusqu'en 2005 en demandant la mise en souterrain de toute nouvelle ligne électrique MT (Moyenne Tension). La reconstruction s'est néanmoins réalisée en 2006 en aérien, contre le gré de tous. Toutefois, les collectivités concernées pouvaient bénéficier d'un financement RTE (Réseau de Transport d'Électricité) de 300 000 Euros, appelé Programme d'Accompagnement de Projet (PAP 63 kV).

Grace à ce financement, à la bonne volonté des communes et à la maîtrise d'ouvrage assurée par la Commune de Kunheim, les travaux ont été réalisés entre janvier 2007 et novembre 2008 en évitant les périodes d'exploitation agricole.

C'est une application anticipée du GERPLAN que j'avais largement promu et accompagné.

Bilan de l'opération

- suppression de 14 km de lignes aériennes 20 kV dont 4 200 m à Kunheim
- suppression de 130 poteaux « électriques »
- mise en place de 10 nouveaux postes de transformation dont 6 dédiés spécifiquement à l'irrigation électrique avec 9 raccordements 380 V réalisés ou prévus à ce jour.
- fiabilisation de la distribution basse tension grâce au réseau souterrain 20 kV qui limite les microcoupures
- dégagement visuel des paysages locaux
- économie substantielle de carburant, diminution du bruit et des risques de pollution de la nappe par des fuites de gasoil. Réduction des risques d'électrocution pendant l'irrigation et diminution de la gêne des pylônes pour les exploitants agricoles.

En préalable au démontage des lignes aériennes, 11 km de câble 20 kV ont été mis en souterrain.

Bilan financier

Le coût TTC des travaux	1 350 000 €
financé par le Département (FACE),	335 500 €
l'UEM de NB,	447 400 €
la dotation RTE (PAP 63 kV),	300 000 €
la récupération de la TVA,	219 000 €
les communes concernées	48 000 €

LA ROSELIÈRE S'AGRANDIT !



L'extension de la maison de Retraite « La Roselière » a commencé début octobre. Le projet prévoit la création de 50 lits supplémentaires, dont 30 dans un pôle spécialisé pour patients atteints de la maladie d'Alzheimer, ainsi que la restructuration de l'existant. L'achèvement du projet est prévu pour le 1^{er} trimestre 2010.

Après le terrassement, réalisé par l'entreprise Alter jusqu'à mi-octobre, l'entreprise Bilfinger Berger a commencé les travaux de gros-œuvre.

Un groupe électrogène GMC ÉNERGIE sera opérationnel avant Noël 2008 pour la partie existante de la Roselière et garantira la fourniture intégrale d'électricité en cas de coupure du réseau.

Le montant des travaux engagés s'élève à 5 600 000 € HT. Le financement de cet investissement important est largement aidé par le Département du Haut-Rhin : Le Conseil Général a accordé une subvention de 1 642 600 € et une avance remboursable sur 15 ans de 477 682 €. Une subvention de la CRAV est attendue ainsi que des avances remboursables de caisses de retraite. La TVA sera compensée par le FCTVA. Le solde sera couvert par des emprunts sur 20 ans, dont un Prêt Locatif Social (PLS) de 3 000 000 €.

35 communes (environ 46 000 habitants) sont partenaires du SYMAPAK, soit directement, soit par l'intermédiaire du SIVOM du Pays de Brisach et participent aux charges du SYMAPAK par une contribution annuelle de 915 € par lit souscrit (actuellement 73 engagements = 66 795 € par an). La « Roselière » pourra accueillir 125 résidents à partir d'avril 2010 (soit 2,7 pour 1 000 habitants). Elle disposera à partir de fin 2009 de 12 places d'accueil de jour.

Le SYMAPAK est le propriétaire immobilier. L'AGIMAPAK est locataire et assure l'exploitation de la structure d'accueil. La Commune de Kunheim a mis le terrain à disposition par bail emphytéotique gratuit sur 50 ans.

Raymond GANTZ
Maire honoraire

Raymond GANTZ
Président du SYMAPAK

NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX AU CMJE



De gauche à droite : Dominik SCHWARTZ, Nicolas SUTTER, Juliette GAULT, Jean-Yves HERMANN, Marie-Charlotte COMAU et Jonathan MARTIN (Manque sur la photo : Marius SCHMIDT)

Le nouveau **CONSEIL MUNICIPAL** des **JEUNES** et **ENFANTS (CMJE)** de KUNHEIM a été élu vendredi 21 novembre à la salle Kégreiss. Les nouveaux élus sont : Dominik SCHWARTZ, Nicolas SUTTER, Juliette GAULT, Jean-Yves HERMANN, Marie-Charlotte COMAU et Jonathan MARTIN. Après les élections, les jeunes ont évoqué les projets pour 2009 qui seront nombreux (sortie Laserquest, accro-branches, soirée discothèque, fête de la musique, ...)

Nous sommes persuadés que cette nouvelle équipe aura le même dynamisme que la précédente et souhaitons bon vent à ces jeunes qui s'engagent pour leur village.

Maryse WALTER



Les enfants de « La Ruche » sont très nombreux à participer aux activités proposées sur le thème des « Saisons ». Les activités au sein du service périscolaire en novembre et décembre nous ont mobilisées sur le thème de Noël. Cette année nous avons confectionné des couronnes de l'Avent et de bienvenue.

Merci à Mme Rachel SUTTER pour son aide à la réalisation des couronnes. L'argent récolté financera une partie de notre sortie de fin d'année.

Projets du 2^{ème} trimestre pour les enfants de « La Ruche »

Au programme :

- Un après-midi à l'époque de la préhistoire le mercredi 28 janvier 2009
- Une journée « Au temps des princes et des princesses » le mercredi 11 mars 2009



Une naissance dans notre équipe d'animation... félicitations à Anne et Régis qui ont eu la joie d'accueillir une petite Marie-Lou le 27 septembre 2008.



INFORMATION Bafa

Toute personne souhaitant devenir animateur de centre de vacances ou de loisirs, ayant au moins 17 ans et habitant une commune du Sivom du Pays de Brisach, peut participer au stage théorique du **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (Bafa)** qui aura lieu

du 18 au 25 avril 2009
à l'Espace Ried Brun à Muntzenheim

Les modalités d'inscription seront disponibles sur le site internet du Sivom du Pays de Brisach au cours du mois de janvier. Renseignements, inscriptions début janvier auprès de Christelle PARMENTIER au 03 89 78 63 81.

Natacha DURIEUX
Chargée de communication
Sivom Pays de Brisach

LA BALADE DES POMPIERS



Cette année, l'amicale des sapeurs pompiers a organisé sa sortie en Belgique et au Luxembourg.

37 membres ont pris le départ samedi 4 octobre 2008 vers 5h00 du matin, direction la Belgique, petit pays dont les noms de village sonnent haut dans l'histoire de l'Europe.

Dès le matin, une visite guidée du château de Lavaux Ste Anne, une forteresse, forte de trois tours massives et de son donjon, magnifique ensemble du 15^{ème} et 17^{ème} siècles, nous a emmenés dans les farouches batailles d'hier.

Après le repas et une bonne bière belge, notre groupe a pu visiter la réserve d'animaux sauvages sur 250 hectares en petit train. Un safari était assez impressionnant car bon nombre d'animaux très connus chez nous ou au contraire plutôt rares ont pu être approchés de très près.

Puis, un tramway nous emmena à l'entrée des grottes de HAN S/LESSE, les plus célèbres grottes de Belgique, avec de petites salles qui deviennent de plus en plus gigantesques. Dans l'immense salle du dôme, un beau spectacle "son et lumière" éclaira cette merveilleuse découverte. Notre sortie de la grotte se fit en barque sur la rivière souterraine.

Le soir, retour au Luxembourg et le lendemain matin, changement de décors. La pluie ! Malheureusement notre visite guidée de la ville se fit à pied et la pluie froide du Luxembourg n'a pas que refroidie les affaires financières du moment mais également notre enthousiasme pour effectuer le tour de la ville en petit train.

Après s'être réchauffé et restauré, le groupe prit le chemin du retour passant par le Col du Bonhomme, pouvant ainsi contempler une plaine d'alsace ensoleillée aux belles couleurs de l'automne.

REMISE DES MÉDAILLES CHEZ LES POMPIERS

En complément à l'article "Commémoration de l'Armistice" en page 1, les décorations et diplômes suivants ont été décernés aux Sapeurs-Pompiers:

- Médaille d'Or à M. Francis REINHART,
- Médaille d'Argent à MM. Vincent CASALINO et Pascal ROEDER
- Certificat de compétences de formateur de PSE1 et PSE2 à M. Jean-David RIESS. Il a également reçu le Certificat de compétences de formateur PSC1
- Certificat de formation à la vérification périodiques et à la maintenance des casques : M. Jean-Paul RITZENTHALER
- La fourragère a été décernée à l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers

CLUB INFORMATIQUE : "MAITRISER ET S'EN SERVIR POUR NE PAS SUBIR"

Le club Informatique de Biesheim a redémarré ses cours. Voici le nouveau planning pour la saison 2008/2009:

1. Lundi cours dispensés par Suzane :

- * de 9h à 11h pour le 1^{er} degré Débutant : Clavier, Internet, messagerie
- * de 14h à 16h pour le 2^e degré Perfectionnement : Word, Excel, PowerPoint

2. Mardi cours dispensé par Pasquale :

- * de 20h à 22h pour l'Initiation Débutant : Word, Excel, Internet

3. Mercredi cours dispensé par Nicolas :

- * de 14h à 16h pour : animations Jeunes

4. Mercredi cours dispensé par Bernard :

- * 20h à 22h pour : animation au montage photos, vidéo

5. Jeudi cours dispensé par Jean :

- * de 9h à 11h pour l'Initiation et perfectionnement Excel, Internet

6. Vendredi cours dispensé par Pasquale :

- * de 20h à 22h pour : Technique et Forum libre

Si vous êtes intéressé, prenez contact avec l'un des animateurs ci-dessus en appelant le : 03 89 72 38 61.

Pierre BOUCHARD

STAMMTISCH : LES AMIS DU FRANÇAIS

L'idée de base d'apprendre la langue française aux personnes d'origine allemande et habitants de Kunheim provient de M. Norbert Ratzel, membre du Conseil Municipal.

Quelques amis ont décidé de se rencontrer les mardis soirs afin d'apprendre le français en dialoguant.

Les personnes se retrouvent dans une ambiance sympathique et instructive où elles échangent leur vécu et remplissent des formulaires officiels, le tout dans la bonne humeur et avec de franches rigolades !

Le programme n'est pas figé et chaque membre peut proposer un thème pour la prochaine séance. Le groupe invite tous les Allemands et Français intéressés à venir les rejoindre les mardis soirs à 20h00 à la salle du clocher de l'église.

L'objectif est de développer les échanges culturels et linguistiques franco-allemands.

Bienvenue à tous !

Juliana ROTH



AMICALE DES RETRAITÉS

Depuis le 6 mars 2006, les préretraités et retraités se rencontrent deux fois par mois, le lundi à la Salle KEGREISS pour un après-midi de jeux qui débute à 14h00 pour se terminer à 18h00

Voici le planning des lundis en 2009 :

- 19 janvier 2 et 16 février
- 2 et 16 mars 6 et 20 avril
- 4 et 18 mai 1^{er} et 15 juin
- 14 septembre 5 et 19 octobre
- 2 et 16 novembre 7 décembre (concours de belote)
- 21 décembre

Tous les préretraités et retraités de Kunheim sont les bienvenus. A bientôt !

Robert BOHN

ASSOCIATIONS



211 MARCHEURS À LA 22^{ème} RANDONNÉE PÉDESTRE DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La 22^{ème} randonnée pédestre a rencontré un franc succès dimanche 7 septembre 2008. La Présidente et toute son équipe avaient tracé un excellent parcours d'un peu plus de 10 Km à travers champs, prés et forêts.

Un grand merci à Jean-Jacques HOFERT qui nous a fait découvrir d'année en année de beaux parcours. Celui-ci était bien différent de celui des autres années, mais tout le monde était très satisfait.

Malgré la fraîcheur du matin et léger vent qui soufflait, 211 marcheurs étaient présents.

La section de la Croix Rouge a été représentée durant la journée avec plusieurs de ses membres et au retour à la Salle des Fêtes, les personnes ont pu s'attabler afin de prendre le repas de midi.

Pour clore la remise des prix, le challenge et les coupes ont été remis aux différentes associations par M. Patrick VIMONT, 1^{er} Adjoint délégué par M. le Maire.

Voici le classement par groupe :

- | | |
|------------------|-----------------------|
| 1 ^{er} | 61 "Pompiers" |
| 2 ^{ème} | 31 "Echo du Rhin" |
| 3 ^{ème} | 17 "Clos de la Forge" |
| 4 ^{ème} | 8 "Club de Karaté" |
| 5 ^{ème} | 7 "Classe 52/53" |

Un cadeau a été offert aux 1^{er}, 50^{ème}, 100^{ème}, 150^{ème}, 200^{ème} et dernier marcheurs, ainsi qu'à la plus jeune marcheuse âgée de 3 ans !

Michèle CASALINO, Présidente, adressa ses remerciements à tous les marcheurs, à toute son équipe, amis et conjoints des membres de la Gymnastique Volontaire ayant œuvré pour la bonne organisation de cette journée.

Elle en profita pour remercier Monsieur le Maire de Kunheim qui a offert le nouveau challenge ainsi que tous les généreux donateurs.

A l'année prochaine !

Raymonde REICHENBACH

Rappel :

Pour tout renseignement concernant la Gymnastique Volontaire (activités, horaires, cotisation), veuillez contacter Mme CASALINO au 03 89 47 44 90.

CLASSE 1960 DE KUNHEIM : DÎNER DANSANT GASTRONOMIQUE

La classe 1960 de Kunheim organise son traditionnel dîner gastronomique le

Samedi 31 JANVIER 2009 à partir de 19h30
A la Salle des Fêtes de Kunheim

MENU AU PRIX DE 22,00 € (boissons non comprises)

Assiette de foie gras aux Figues

Aiguillette de canard & sa Garniture

Sauce miel

Buffet des desserts

Café

Pour tous renseignements, veuillez contacter :
Christophe Cordonnier au 09 65 32 66 83 après 16h.

BC KUNHEIM

Remise de tenues Senior Féminines 1

L'équipe de senior féminine 1 s'est vue remettre une toute nouvelle tenue sportive offerte par la banque KOLB de Mulhouse représentée par son directeur M. Fabrice NORTURE en présence d'Eric REMOND, président du BC Kunheim. C'est grâce à une joueuse de cette équipe salariée auprès de l'établissement bancaire que cette opération a pu se dénouer.



Le comité du BC Kunheim tient à remercier le généreux donateur ainsi que tous les commerçants et industriels qui soutiennent le basket à Kunheim tout au long de la saison. Pour tout renseignement prière de contacter Pascal BLEU à Kunheim au 06 70 81 96 27.

Jean-Marc DOLLÉ

DÉCOUVERTE DE LA "MAISON JOHO" PAR L'AMICALE JULES VERNE



Suite à l'activité « Kunheim en photos et en histoire » nous nous sommes rendus à l'Ecomusée d'Ungersheim, le mercredi 5 novembre 2008. Une trentaine d'enfants a eu la joie de découvrir la maison JOHO de Kunheim. Merci à Ernest Urban, Marguerite Legrain, Aurélie Faure, Aude Niclas, Vera Ast, Claudine Urban et Valérie Schmitz-Danner d'avoir encadré cette sortie.



La maison de Georges Joho a été construite en 1723. Lors du grand déménagement du village de KUNHEIM en 1766, elle est démontée et reconstruite le long de la route royale. Le nouveau village imaginé par les ingénieurs doit donner sur cette ligne de frontière une image rationnelle et française.

Pour cette raison, la maison de Georges Joho est comme les autres, reconstruite selon des règles architecturales imposées, en particulier un toit à la Mansart.

En 1995, la maison devait être démolie. Elle a été sauvée par un chantier bénévole de l'Ecomusée. Le remontage a été réalisé de telle façon que l'on puisse faire la différence entre les parties originales de 1723-1766 et celles qui ont été modifiées ultérieurement et dont le colombage avait disparu. L'aménagement des abords évoque la transplantation brutale du vieux village, arraché du bord des eaux, enraciné sur un nouvel axe (cf panneau explicatif Ecomusée).



ANNIVERSAIRES

DECEMBRE

25/12/24 Klara Trautmann 84 ans

JANVIER

04/01/29 Irène Gugelmann 80 ans
 06/01/34 Alfred Baldensperger 75 ans
 08/01/39 René Plamont 70 ans
 09/01/24 Lucie Sembach 85 ans
 13/01/36 Helga Wehrstedt 73 ans
 16/01/36 Josefa Gil 73 ans
 17/01/34 Charlotte Haemmerlin 75 ans
 17/01/38 Anna Fleck 71 ans
 19/01/36 Jeannine Bleu 73 ans
 20/01/29 Madeleine Remy 80 ans
 22/01/31 Marlise Laufenburger 78 ans
 23/01/39 Edwige Crépin 70 ans
 24/01/36 Marthe Ehrhardt 73 ans
 27/01/37 Jean-Louis Couty 72 ans

FEVRIER

04/02/35 Jeannette Hermann 74 ans
 09/02/25 Julie Spindler 84 ans
 08/02/37 Rudy Von Banck 72 ans
 12/02/33 Armand Bollenbach 76 ans
 13/02/26 Irène Bohrhauer 83 ans
 14/02/28 René Hirtz 81 ans
 16/02/35 Yvette Hervé 74 ans
 18/02/30 Marcel Husser 79 ans
 19/02/30 Colette Seiler 79 ans
 26/02/33 Marthe Weber 76 ans
 26/02/35 Jean-Paul Scheer 74 ans
 27/02/33 Jean-Jacques Husser 76 ans

MARS

01/03/38 Gilbert Schmitt 71 ans
 03/03/31 Paul Plewniak 78 ans
 05/03/31 Albert Laufenburger 78 ans
 08/03/26 Théa Pohlmann 83 ans
 09/03/37 Robert Rudinger 72 ans
 11/03/30 Berthe Bohrhauer 79 ans
 13/03/32 Suzanne Heinrich 77 ans
 15/03/21 Lilly Rebert 88 ans
 15/03/31 Eric Reinhart 78 ans
 18/03/30 Jeanne Reinhart 79 ans
 23/03/26 Irène Hann 83 ans



NAISSANCES

18/09/2008 Romain, fils de Stéphane Habersetzer et de Marie Rung
 27/09/2008 Marie-Lou, fille de Régis Ehrlacher et d'Anne Cavarec
 07/10/2008 Aurélie, fille de Frank Jestel et de Birgit Nickel
 17/10/2008 Nolan, fils de Daniel Ferreira et de Lydie Victor
 12/11/2008 Fanny, fille de Alain Philippi et de Valérie Nonis



MARIAGES

13/09/2008 Didier Hoff et Monique Foechterlé



DECES

15/10/2008 Alfred Ludwig, à l'âge de 63 ans

Les personnes ne souhaitant pas figurer dans ces rubriques sont priées d'en informer la Mairie.



ECHOS DE LA ROSELIERE



Meilleurs voeux de santé et félicitations à l'occasion de leur anniversaire pour:

JANVIER

09/01/25 Jeanne Boegler 84 ans
 24/01/25 Annette Boegler 84 ans
 27/01/14 Thérèse Nussbaum 95 ans

FEVRIER

04/02/28 Olga Bader 81 ans
 05/02/22 Cécile Schultz 87 ans
 06/02/13 Olga Clément 96 ans
 13/02/22 Suzanne Moquet 87 ans
 20/02/17 Bernadette Marx 92 ans
 27/02/27 Gabrielle Frey 82 ans

MARS

01/03/17 Joséphine Schoelcher 92 ans
 02/03/19 Anne Dietrich 90 ans
 02/03/36 Mariette Bollinger 73 ans
 10/03/32 Marie-Joséphine Vogel 77 ans
 11/03/23 Flore Knecht 86 ans
 12/03/22 Paul Baumann 87 ans
 20/03/43 Maurice Vienot 66 ans
 21/03/16 Léon Dietrich 93 ans
 22/03/30 Robert Haumesser 79 ans
 25/03/30 Geneviève Spiehlmann 79 ans
 29/03/23 Emma Doennebrinck 86 ans
 29/03/38 Marcel Hecklen 71 ans

Dans la rubrique formation, nous tenons particulièrement à féliciter Madame Brigitte HOELLINGER et Mademoiselle Muriel JENNY pour l'obtention du diplôme universitaire de gérontologie à l'université Louis Pasteur de Strasbourg sous la direction du Professeur Marc BERTHEL. La première a soutenu son mémoire de fin d'études sur l'accueil des résidents au moment de leur admission, et la seconde sur l'intégration de l'équipe d'animation dans le projet de vie des personnes âgées. Bravo à toutes les deux !

Robert Kohler

Responsable de la publication : Maryse Walter
Comité de rédaction : Yves Gault, Véronique Hannhardt, Yannick Heintz, Hanns-Werner Merkelbach, Jill Ritzenthaler, Ernest Urban, Jean-Pierre Weymann, Dominique Kempf et Valérie Meyer
 Remise des articles pour le 16 février 2009
 Prochaine parution prévue 23 mars 2009
 Site : <http://www.kunheim.fr>
 Adresse courriel : mairie@kunheim.fr